

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version 1.1 Date de révision: 26.01.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Peintures

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux installations industrielles ou aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Kimakem srl
Via Don G. Fortuna 82
36050 Monteviale-Vicenza
Italia

Téléphone : +39 0444 1220020

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : info@kimakem.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+39 0444 1220020 (du Lundi au Vendredi, de 8:30 à 17:30)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3	H226: Liquide et vapeurs inflammables.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version
1.1

Date de révision:
26.01.2018

Toxicité chronique pour le milieu
aquatique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques,
entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

acétate de n-butyle

xylène (mélange d'isomères)

solvant naphtha aromatique léger (pétrole)

Hydrocarbures, C10, aromatics, <1% naphthalene

Étiquetage supplémentaire

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version 1.1 Date de révision: 26.01.2018

EUH208 Contient Reaction product of pentamethyl-piperidyl sebacate. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Peintures

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1 01-2119485493-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 EUH066	>= 20 - < 30
xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9 01-2119488216-32	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 STOT RE 2; H373 Asp. Tox. 1; H304	>= 10 - < 20
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6 265-199-0 649-356-00-4	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	>= 2,5 - < 10
Hydrocarbons, C10, aromatics, <1% naphthalene	Non attribuée 918-811-1 01-2119463583-34	STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	>= 2,5 - < 10
éthylbenzène	100-41-4 202-849-4 601-023-00-4 01-2119489370-35	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H332 STOT RE 2; H373 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	>= 1 - < 2,5
acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2 203-933-3 607-038-00-2 01-2119475112-47	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312	>= 1 - < 10

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version 1.1 Date de révision: 26.01.2018

Reaction product of pentamethyl-piperidyl sebacate	1065336-91-5 915-687-0 01-2119491304-40	Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	$\geq 0,25 - < 1$
naphthalene	91-20-3 202-049-5 601-052-00-2 01-2119561346-37	Acute Tox. 4; H302 Carc. 2; H351 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	$\geq 0,0025 - < 0,025$
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6 203-603-9 607-195-00-7 01-2119475791-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	$\geq 1 - < 10$

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants:
Migraine

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version
1.1

Date de révision:
26.01.2018

Vertiges
Fatigue
Faiblesse
Le contact avec la peau peut provoquer les symptômes suivants:
Rougeur
Douleur
L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants:
Douleur abdominale
Nausée
Vomissements
Diarrhée

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version 1.1 Date de révision: 26.01.2018

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Enlever toute source d'ignition.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des informations de contact en cas d'urgence, voir la section 1. Pour des informations pour une manipulation sans danger, voir la section 7. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8. Pour l'élimination postérieure des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version : 1.1
Date de révision: 26.01.2018

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : <** Phrase language not available: [FR] CUST - Z99.0000000038 **>

Durée de stockage : 12 mois

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Il n'existe pas de recommandations particulières différentes à celles indiquées pour l'usage de ce produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
acétate de n-butyle	123-86-4	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-989 **>	150 ppm 724 mg/m3	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-99099 **>
		<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-991 **>	200 ppm 965 mg/m3	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-99099 **>
xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-989 **>	50 ppm 221 mg/m3	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-99099 **>
Information supplémentaire	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6439 **>, <** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6473 **>, <** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6478 **>			
		<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-989 **>	100 ppm 442 mg/m3	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-99099 **>

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version
1.1

Date de révision:
26.01.2018

		available: [FR] CUST - TD-991 **>		available: [FR] CUST - TD-99099 **>
Information supplémentaire	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6439 **>, <** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6473 **>, <** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6478 **>			
		TWA	50 ppm 221 mg/m3	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 442 mg/m3	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
acétate de 2- méthoxy-1- méthyléthyle	108-65-6	TWA	50 ppm 275 mg/m3	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 550 mg/m3	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-991 **>	100 ppm 550 mg/m3	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-99099 **>
Information supplémentaire	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6439 **>, <** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6478 **>			
		<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-989 **>	50 ppm 275 mg/m3	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-99099 **>
Information supplémentaire	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6439 **>, <** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6478 **>			
éthylbenzène	100-41-4	TWA	100 ppm 442 mg/m3	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	200 ppm 884 mg/m3	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-989 **>	100 ppm 441 mg/m3	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-99099 **>

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version
1.1

Date de révision:
26.01.2018

Information supplémentaire	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6439 **>, <** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6473 **>, <** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6478 **>			
		<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-991 **>	200 ppm 884 mg/m3	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-99099 **>
Information supplémentaire	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6439 **>, <** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6473 **>, <** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6478 **>			
acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	TWA	20 ppm 133 mg/m3	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	50 ppm 333 mg/m3	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-989 **>	20 ppm 133 mg/m3	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-99099 **>
Information supplémentaire	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6439 **>, <** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6478 **>			
		<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-991 **>	50 ppm 333 mg/m3	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-99099 **>
Information supplémentaire	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6439 **>, <** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6478 **>			
naphthalene	91-20-3	TWA	10 ppm 50 mg/m3	91/322/EEC
Information supplémentaire	Indicatif			
		<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-989 **>	10 ppm 53 mg/m3	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-99099 **>
Information supplémentaire	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6439 **>, <** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6478 **>			
		<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-991 **>	15 ppm 80 mg/m3	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-99099 **>
Information supplémentaire	<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6439 **>, <** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-6478 **>			

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version
1.1

Date de révision:
26.01.2018

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
acétate de n-butyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	480 mg/m ³
xylène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	77 mg/m ³
naphta à point d'ébullition bas - non spécifié	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	608 mg/m ³
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	275 mg/m ³
Hydrocarbures, C10, aromatics, <1% naphthalene	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	12,5 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	151 mg/m ³
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	7,5 mg/m ³
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	7,5 mg/m ³
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	32 mg/m ³
éthylbenzène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	77 mg/m ³
acétate de 2-butoxyéthyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	133 mg/m ³
naphtalène	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	3,57 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	25 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	25 mg/m ³

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
naphtalène	Sol	0,0533 mg/l
	Eau douce	0,0024 mg/l
	Eau de mer	0,0024 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0672 mg/l
	Sédiment marin	0,0672 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	2,9 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version 1.1 Date de révision: 26.01.2018

	Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection des mains Matériel	: Gants résistants aux solvants
Protection de la peau et du corps	: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Protection respiratoire	: En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide visqueux
Couleur	: jaune
Odeur	: caractéristique
pH	: Non applicable
Point/intervalle de fusion	: non déterminé
Point/intervalle d'ébullition	: non déterminé
Point d'éclair	: 28 °C Méthode: ISO 1523, coupelle fermée Setaflash
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: non déterminé
Pression de vapeur	: non déterminé
Densité	: 1,023 g/cm ³ (20 °C) Méthode: ISO 2811-1
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: non miscible
Viscosité Viscosité, dynamique	: 494 mPa.s (20 °C)

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version 1.1 Date de révision: 26.01.2018

Méthode: ISO 2555

Viscosité, cinématique : > 20,5 mm²/s (40 °C)

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version
1.1

Date de révision:
26.01.2018

Composants:

acétate de n-butyle:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 10.768 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 23,4 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 17.600 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

xylène (mélange d'isomères):

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 4.300 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 22,08 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403
- Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

solvant naphta aromatique léger (pétrole):

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 3.592 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 3.160 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

éthylbenzène:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 3.500 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 17,4 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: gaz
Méthode: OCDE ligne directrice 403
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 15.400 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
-

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version 1.1 Date de révision: 26.01.2018

acétate de 2-butoxyéthyle:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 1.880 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403
- Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Reaction product of pentamethyl-piperidyl sebacate:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 3.230 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible
- Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

naphthalene:

- Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 8.532 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 35,7 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: gaz
Méthode: OCDE ligne directrice 403
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Résultat: Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Irritation sévère des yeux

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version
1.1

Date de révision:
26.01.2018

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit:

Cancérogénicité - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec effets narcotiques.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

Toxicité par aspiration

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version 1.1 Date de révision: 26.01.2018

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

acétate de n-butyle:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 18 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 32 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : CE50 (Algae): 675 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

xylène (mélange d'isomères):

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 14 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 16 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : CE50 (Algae): > 10 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

solvant naphta aromatique léger (pétrole):

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 9,2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 3,2 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : CE50 (Algae): 2,9 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% naphthalène:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version 1.1 Date de révision: 26.01.2018

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Crustacés): 1 - 10 mg/l

Toxicité pour les algues : CE50 (Algae): 1 - 10 mg/l

éthylbenzène:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 12 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 1,8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Algae): 33 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

acétate de 2-butoxyéthyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 28 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 37 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Algae): 1.570 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Reaction product of pentamethyl-piperidyl sebacate:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 0,9 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 20 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Algae): 1,68 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

naphthalene:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 0,1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version 1.1 Date de révision: 26.01.2018

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 0,1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Algae): 0,1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 408 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Algae): 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Hydrocarbons, C10, aromatics, <1% naphthalene:

Biodégradabilité : Biodégradation: 50 %
Durée d'exposition: 28 jr

naphthalene:

Biodégradabilité : Concentration: 100 mg/l
Biodégradation: 2 %
Durée d'exposition: 28 jr

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

naphthalene:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 168

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,3

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version 1.1 Date de révision: 26.01.2018

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : 1263
IMDG : UN 1263
IATA (Cargo) : UN 1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : PEINTURES
IMDG : PAINT
IATA (Cargo) : Paint

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 3
IMDG : 3

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version : 1.1
Date de révision : 26.01.2018

IATA (Cargo) : 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3

IMDG

Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instruction d'emballage (LQ) : Y344
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Exemption: Not subject to ADR according to section 2.2.3.1.5, Transport in accordance with 2.3.2.5 of the IMDG Code.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

P5c	LIQUIDES INFLAMMABLES	Quantité 1 5.000 t	Quantité 2 50.000 t
34	Produits dérivés du pétrole et carburants de	2.500 t	25.000 t

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version
1.1

Date de révision:
26.01.2018

substitution: a) essences et naphtes; b) kérosènes (carburants d'aviation compris); c) gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris); d) fiouls lourds; e) carburants de substitution utilisés aux mêmes fins et présentant des propriétés similaires en termes d'inflammabilité et de dangers environnementaux que les produits visés aux points a) à d).

Autres réglementations:

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

The supplier has not carried out evaluation of chemical safety.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

EUH066	:	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225	:	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	:	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	:	Nocif par contact cutané.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	:	Nocif par inhalation.
H335	:	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	:	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	:	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	:	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version 1.1 Date de révision: 26.01.2018

-
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

- Acute Tox. : Toxicité aiguë
Aquatic Acute : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic : Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Asp. Tox. : Danger par aspiration
Carc. : Cancérogénicité
Eye Irrit. : Irritation oculaire
Flam. Liq. : Liquides inflammables
Skin Irrit. : Irritation cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée
STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
91/322/EEC : Directive 91/322/CEE de la Commission relative à la fixation de valeurs limites de caractère indicatif
ES VLA : Spain. Environmental Limits for exposure to Chemical agents - Table 1: Occupational Exposure Values
2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme
91/322/EEC / TWA : Valeurs limites - huit heures
ES VLA / VLA-ED : Environmental Daily Limit Value
ES VLA / VLA-EC : Environmental Short Term Value

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens

KMK 8210 2K TOPCOAT SUPER WHITE

Version
1.1

Date de révision:
26.01.2018

existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : <http://echa.europa.eu>, <http://eur-lex.europa.eu>

Classification du mélange:

Flam. Liq. 3	H226
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H336
STOT RE 2	H373
Aquatic Chronic 3	H412

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

ES / FR